

5 mars 2019

# Mondolkiri – Conflit Bunong : Socfin-KCD répond aux accusations

<https://cambodgemag.com/2019/03/mondolkiri-conflit-bunong-socfin-kcd-repond-aux-accusations.html>

*A la mi-février, la totalité ou presque de la presse locale et étrangère se faisait l'écho d'un [conflit](#) opposant des villages autochtones Bunong de la province de Mondulkiiri à la société de droit local [Socfin-KCD](#), une entreprise financée par le groupe Bolloré. L'impact médiatique autour de cette affaire a été exacerbé alors que neuf membres de la communauté autochtone n'ont pas pu obtenir de visas pour se présenter devant un tribunal français. En effet, ces quelques membres de la communauté Bunong, probablement à l'initiative de leur avocat, ont choisi de porter plainte contre le groupe Bolloré et non contre la Socfin-KCD. Dans un long communiqué, Socfin-KCD donne des explications et sa version de l'affaire :*

## Version

Fondée en 2007, Socfin-KCD est une société cambodgienne qui s'engage avec fierté dans le développement durable et la gestion des plantations de caoutchouc de la province de Mondolkiri. elle s'est aussi engagée avec les communautés où elle exerce ses activités, comme le stipule son engagement public "zéro déforestation".



Hévéas au Cambodge

## **Evaluations**

Avant de commencer ses activités, la société a soigneusement évalué différentes concessions potentielles. Plusieurs ont été refusés sur la base de résultats d'études indiquant des impacts sociaux ou environnementaux autres que ceux autorisés et non conformes aux valeurs de l'entreprise.

## **Approbation**

Les concessions gérées aujourd'hui par Socfin-KCD ont été approuvées par le gouvernement en 2009 et 2010. Aucun travail n'a été entrepris sur ces concessions tant que toutes les exigences gouvernementales n'ont pas été remplies. Cela inclut la réalisation d'une évaluation initiale des impacts environnementaux et sociaux qui a guidé les activités de développement.

En outre, pendant la phase d'évaluation et au début de chaque activité sur les concessions, Socfin-KCD a toujours maintenu un dialogue régulier et continu avec la population locale avec de nombreuses réunions publiques ouvertes et d'un service interne appelé Administration Bunong.

## **Compensation**

Entre 2009 et 2012, des options de compensation complètes ont été présentées à la population touchée par l'exploitation. Bien que les premières évaluations aient montré que les champs cultivés et en jachère ne couvraient que 1 193 hectares, la société avait indemnisé 1 348 hectares au total.

Le programme d'indemnisation a été mené dans la langue locale par l'administration Bunong, composée de membres des communautés autochtones Bousra. Ceci, afin de s'assurer que les familles aient confiance dans le processus et ses résultats. À la fin de 2012, Socfin-KCD, avec l'ensemble des 816 familles de demandeurs acceptés, avait résolu tous les cas à l'amiable.

## **Préservation**

Au cours de la même période, la société et les représentants locaux de la communauté autochtone ont identifié, cartographié et préservé des zones communes comprenant des forêts d'esprit, des forêts sacrées et des cimetières. En 2012, un accord a été signé avec les communautés locales pour attester que toutes les terres sacrées existantes avaient été préservées et qu'il n'y avait aucun conflit lié à ce type de terres.

L'ensemble du processus a été documenté et partagé avec toutes les parties impliquées.

## **Plate-forme de dialogue**

En 2015, après plus de deux ans sans nouvelles revendications territoriales, de nouvelles demandes ont été présentées à la société. En réponse, Socfin-KCD a réactivé une plate-forme de dialogue, le comité tripartite, qui comprend les autorités locales, des représentants élus de la population autochtone et des représentants de Socfin-KCD.

## **Transparence**

Socfin-KCD travaille en toute transparence avec l'Organisation des Nations Unies O.H.C.H.R à Phnom Penh, qui est informée de chaque réunion et reçoit chaque procès-verbal. Ce comité est toujours actif et sert à échanger des informations sur les activités de Socfin-KCD avec les communautés et à discuter de projets de développement communs.

## **Tierce partie indépendante**

Socfin-KCD a estimé qu'une tierce partie indépendante et neutre était nécessaire pour assurer un règlement équitable de ces réclamations pour tous. Aujourd'hui, l'entreprise et les communautés sont engagées dans un processus de médiation mené par le groupe de médiateur indépendant IMG. Ce processus est un projet pilote pour le Cambodge, volontaire et basé sur la confiance. À la demande des communautés, des observateurs et des conseillers, les discussions sont confidentielles pour le moment et aucune information ne peut être partagée jusqu'à ce que des accords définitifs soient conclus.

## **Programme de développement**

Le projet de Socfin-KCD dans la commune de Bousra fait partie d'un programme de développement de la province de Mondulakiri défini, guidé et conduit sous l'autorité et le contrôle des autorités publiques cambodgiennes. De plus, Socfin-KCD est une société cambodgienne dont les terres appartiennent à l'état cambodgien et ses ressortissants sont des ressortissants cambodgiens. Ainsi, la juridiction compétente pour traiter cette affaire doit être le Cambodge.

## **Erratum**

Socfin-KCD aimerait également apporter des corrections et des commentaires concernant la couverture médiatique des allégations de la communauté :

- 77 membres de la communauté ont intenté une action civile, pas les 114 signalés.
- La commune de Bousra compte plus de 6 500 habitants. Socfin-KCD met en doute le statut des 77 membres qui ont intenté une action au civil comme étant représentatif de la situation dans toute la commune.
- Un certain nombre de personnes sur 77 ont adressé à la société des demandes de retrait de l'action civile mais n'auraient apparemment pas été entendues par leur avocat.
- Les personnes qui ont pris la parole à la conférence de presse ont été présentées comme des représentants de l'ensemble de la communauté. Cependant, ce ne sont que des individus réclamant en leur nom des compensations en France et ne sont pas tous des représentants élus de la population.
- Deux des onze personnes mentionnées à la conférence ne font pas partie du processus. Neuf seulement sont des demandeurs.

Socfin-KCD estime qu'une gestion responsable et des partenariats solides avec les parties prenantes contribuent au développement durable. Alors que nous travaillons à créer de la valeur

dans tous nos développements, l'attention portée à la performance environnementale et sociale au sein de la chaîne de valeur est une valeur essentielle de la société.